

CHAMPLAIN.—Je souffrais depuis plusieurs années d'un gros mal de gorge qui me prenait chaque année et me tenait deux ou trois semaines : durant tout ce temps je pouvais à peine avaler quelques gouttes d'eau. Cette année, aussitôt que je m'en suis aperçue, j'ai fait usage des *Roses Bé nites*. J'ai senti immédiatement un grand soulagement, et maintenant le mal a complètement disparu.

Dame J. MARCHAND.

, CERTIFICAT.

Je, soussigné, certifie avoir vu Madame J. Marchand dans son état de maladie et ses parents m'ont affirmé que tous les ans ce mal de gorge la faisait toujours bien souffrir. Il faut donc croire que sa foi et sa confiance l'ont sauvée, cette année, et nous devons en rendre gloire à N.-D. du T.-S. Rosaire.

P. H. MARCHAND, Ptre.

STE-ANNE DE LA PÉRADE.—Une enfant âgée de sept ans souffrait tellement depuis un mois qu'une de ses jambes était raccourcie de deux pouces. Le Docteur avait déclaré qu'elle resterait infirme, malgré tous les soins qui lui étaient prodigués. La mère inconsolable mit alors toute sa confiance en la sainte Vierge et demanda que l'on fit une Neuvaine avec les élèves. Je lui envoyai des *Roses Bénites*, afin qu'elle les appliquât sur la jambe de sa petite fille qui put marcher le dernier jour de la Neuvaine.

UNE ENFANT DE MARIE.